

**Appel à Manifestation d'Intérêt**  
**« Territoire engagé pour  
mon environnement, ma santé »**

---



**Aménagement urbain du principal axe de  
circulation de la ville, le "Mail du Balouard"**

***« Action - Retour d'Expérience »***

***Mairie de Saverdun***



## 1. La collectivité

**Nom:** Mairie de Saverdun

**Adresse:** 1 place du Souvenir Français 09700 Saverdun

**Type de collectivité ou territoire:** Commune

**Site internet:** <https://saverdun.wixsite.com/saverdun>

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...):**

Blog de Saverdun : <https://saverdun.wixsite.com/saverdun/blog>

Facebook : <https://www.facebook.com/villedesaverdu>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...):**

TEPCV : Territoires à Énergies Positives pour la Croissance Verte (2017)

"Ville active et sportive" en 2019

**Typologie de territoire :** Territoire peu dense

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire :** 4902 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### **Titre : Aménagement urbain du principal axe de circulation de la ville, le "Mail du Balouard"**

**Contexte** : La commune de Saverdun a réinventé l'allée principale qui la traverse. Amener les voitures vers des mini-parkings d'arrière-façades et bienvenue aux baskets, aux trottinettes, aux vélos, aux poussettes, aux fauteuils roulants, aux pressés, à ceux qui ont le temps, à ceux qui ne font que passer, à ceux qui s'arrêtent, aux matinaux, aux nocturnes... Cet espace public qui avait vocation de parking automobile est, après un an de travaux, devenu une véritable "promenade", utilisée tous les jours, à toutes heures, différemment. Une association "les amis du Balouard" est née et organise déjà des manifestations. L'inauguration prévue en juin dernier a été conçue de façon "participative" avec un programme co-construit entre 15 associations, les écoles et les commerces de la commune.

**Description/objectifs de l'action en santé-environnement** : Au sein de ce projet, la Ville de Saverdun s'est attachée à créer un réseau pluvial enterré et séparatif, à économiser et moduler l'éclairage public, à implanter des bornes de recharge pour véhicules électriques et à avoir une gestion de la collecte des déchets ménager plus incitative.

Une vingtaine d'arbres, d'essence locale, de haute tige ont été plantés en alignement afin de végétaliser cette nouvelle place. L'entourage des arbres est au même niveau que le dallage et non imperméable.

#### **Résultats attendus ou observés de l'action :**

- Limiter la vitesse des véhicules,
- partager les espaces entre les différents modes de déplacement,
- garantir l'accessibilité et le partage de cet espace public,
- aménagement ayant un impact direct et prégnant sur le développement de la multimodalité à Saverdun,
- modifier les habitudes de la population qui, en milieu rural, a le réflexe d'utiliser prioritairement la voiture pour se déplacer.

**Populations "cibles" de l'action** : Ce nouvel espace piétonnier a vocation à accueillir les marchés hebdomadaires, les foires et les producteurs locaux. Cette "promenade" est conduite avec d'autres actions de la commune afin de participer au maintien du commerce de proximité. L'ensemble de la population est aussi concerné par cette action. En effet, cet aménagement donne la possibilité aux Saverdunois de se réapproprier et de partager leur centre-ville.

**Facteurs de réussite de l'action** : Création d'une association "les amis du Balouard" qui organise déjà des animations. Aménagement qualitatif de la place terminé.

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement)** : plus de 1 an

**Année de mise en œuvre de l'action** : 2017

**Thématique(s)** : Aménagement, urbanisme, transport/mobilités

**Mots-clefs** : Aménagement, Multimodalité, Renouvellement urbain

### 3. Montage

#### Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) associatif(s) :
  - L'association "les amis du Balouard",
  - L'association des commerçants
- Partenaire(s) financier(s) :
  - L'Europe dans le cadre des Fonds Leader répondant à un objectif ciblé,
  - l'Etat au titre de la Dotation Budgétaire de Soutien à l'Investissement Local répondant à un objectif de réalisation d'un « projet global de développement du territoire »,
  - Le Conseil Régional,
  - Le Conseil Départemental au titre de son action « Revitalisation des centres-bourgs »,
  - La Communauté De Communes au titre de ses compétences qui économie et développement local.

-----

A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema** *,l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*